

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR L’AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

Afin que les services d’urgence puissent intervenir de façon rapide et efficace, il est extrêmement important que votre numéro civique soit visible en tout temps. Dans l’intérêt et la sécurité de tous les citoyens de Mille-Isles, le règlement 2021-01 concernant l’affichage des numéros civiques vient d’être adopté. Voici quelques-uns des critères à respecter :

- ✓ Le numéro civique doit être assigné par un officier municipal ;
- ✓ La hauteur des chiffres ou des lettres ne doit pas être inférieure à 13 cm (5,1 po) et la largeur à 8 cm (3,1 po) ;
- ✓ Lorsque la façade principale du bâtiment est située à plus de dix (10) mètres de la voie publique, le numéro civique doit être installé en bordure de cette voie ;
- ✓ Le numéro civique doit être facilement repérable de jour et de nuit et doit être visible en tout temps des deux (2) directions véhiculaires de la voie publique.

Consultez le règlement 2021-01 sur le site Internet de la Municipalité au www.mille-isles.ca dans la section « Documentation », sous l’onglet « Règlements municipaux » pour connaître l’ensemble des normes et obligations du propriétaire. Il est aussi possible de contacter Andrée-Ann LaRocque au 450 438-2958 poste 2602 ou par courriel à alarocque@mille-isles.ca pour de l’information additionnelle.

CORPS CHORUS : COURS DE DANSE ET DE MISE EN FORME (RÉSERVATION OBLIGATOIRE)

Session printemps - 5 avril au 26 juin 2021

Les cours débuteront à la **patinoire de Mille-Isles** jusqu’à ce que nous puissions reprendre à l’intérieur.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
10 h 00 Rev + Flow doux	10 h 00 REFIT doux			15 h 00 Cardio nature Entraînement par intervalles sous forme de circuits. Ce cours est offert à l’Autre Versant situé au 180, chemin Tamaracouta
18 h 00 REFIT	18 h 00 Rev + Flow	17 h 30 Danse 3-6 ans	17 h 00 Rev + Flow	
		18 h 30 Danse 7-11 ans	18 h 00 REFIT	



Information :
corpschorus.ca/cours

Inscription :
info@corpschorus.ca
ou
514 572-4287

INFO-TRAVAUX

CHEMIN TAMARACOUTA

À compter de ce printemps, les travaux d’excavation et de rechargement reprendront entre le camp Scout Tamaracouta et la décharge du lac Tamaracouta. De plus, la partie laissée en gravier entre le chemin Black et le chemin de Mille-Isles sera asphaltée. Notez que le ponceau de la décharge du lac Tamaracouta ainsi que trois (3) autres sections du chemin, ne feront malheureusement pas partie du projet de reconstruction 2020 - 2021. Selon le ministère des Transports du Québec, l’état actuel du chemin ne justifie pas une intervention immédiate.

Néanmoins, si vous considérez que certaines sections devraient être améliorées, nous vous invitons à communiquer avec le directeur du service des Travaux publics de la Municipalité, monsieur Yves Latour, au 450 438-2958 poste 2612 **DÈS MAINTENANT**.

CHEMIN BLACK

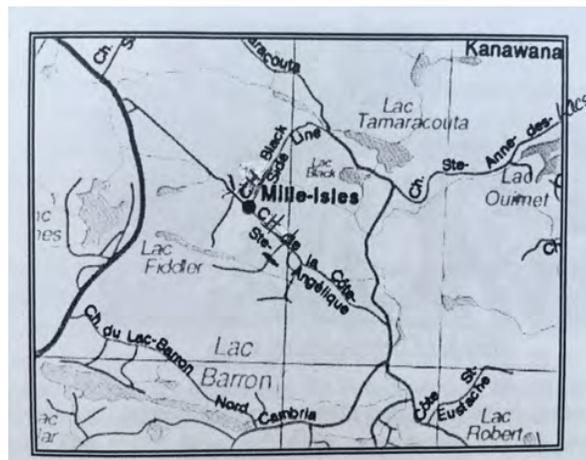
La réfection du chemin Black, entre les chemins de Mille-Isles et des Cascades, débutera également ce printemps et s’échelonnera jusqu’à la fin juillet 2021.



CES CHEMINS À NOUVEAU REBOISÉS

Inconnus par la majorité des gens, mais toujours présents, le chemin Morrow et le chemin Shrewsbury font partie de notre histoire.

En regardant d'anciennes cartes et en consultant le « Mille-Isles Pioneer » et l'édition « Porc Épic », j'ai constaté que le chemin Morrow à Mille-Isles était auparavant prénommé le chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Ce chemin se dirigeait vers le lac Ouimet et le lac Marois, mais aujourd'hui, il est privé et sans issu. Toutefois, je peux imaginer qu'à une certaine époque, cette route devait être aussi magnifique dans les montagnes que présentement recouverte de végétation.



Selon la parution de la commission de toponymie du Québec, de 1994 et 1996, Shrewsbury était l'un des plus anciens noms de la noblesse anglaise remontant à l'époque de Guillaume le Conquérant (1071). Le nom attribué au chemin Shrewsbury provient de deux éléments empruntés à la toponymie d'Angleterre ; c'est-à-dire, SHRUB qui signifie broussaille et BURB-BOURG qui veut dire village. Ce fut en 1830 que les premiers colons prirent possession des lopins de terre en bordure de ce chemin, liant autrefois le village Shrewsbury et Mille-Isles. Malheureusement, la grande dépression des années 1880 a graduellement poussé les citoyens à abandonner le secteur. Seule la résidence Barnes Beardmore ainsi qu'une petite maison de ferme ont su résister à ce triste sort. Aujourd'hui, une petite partie du chemin Shrewsbury, de Mille-Isles vers Gore, s'est reboisée naturellement.

Ginette Mayer

Page Facebook : « Patrimoine bâti Mille-Isles »

LA VOIX DES LECTEURS

VIEILLIR CHEZ MOI, C'EST GAGNANT

La pandémie malmène ma santé et me fragilise. Il est évident que devoir vivre cette situation, qui s'impose, n'est pas de tout repos. Pour les gens de notre tranche d'âge, de nombreux services nous sont offerts par Le Centre d'action bénévole d'Argenteuil (CAB), mais de tous ces bons services, l'un me paraît essentiel, c'est de vieillir chez moi avec mes proches. À cet effet, j'ai eu l'inspiration de vous partager une partie de mon passé avec mes ancêtres. Ces souvenirs font partie de moi, encore aujourd'hui. Tous mes meilleurs souhaits !

Peace, Love and Joy ...

Charles Lapointe

J'ai souvenir ... que le dimanche matin, avant la grand-messe, nous allions visiter mes grands-parents maternels et au retour, c'était l'arrêt chez les grands-parents paternels.

J'ai souvenir ... que mon oncle (Rosaire) et sa famille demeuraient au-dessus de chez mes grands-parents paternels. À notre arrivée, ils descendaient avec une bouteille de gin et du jus d'orange pour nous, les enfants.

J'ai souvenir ... de mes grands-parents maternels, qui l'après-midi en semaine, recevaient les voisins sur la véranda pour jouer aux 500.

J'ai souvenir ... de mon oncle (Origène) qui habitait avec mes grands-parents maternels et qui travaillait au moulin à scie du village.

J'ai souvenir ... d'un homme dans le besoin (Aurèle) qui occupait une chambre chez mes grands-parents maternels.

J'ai souvenir ... de mon grand-père (Georges), qui nous a quitté à 96 ans, chez lui dans sa maison.

CAFÉ PARTAGE

PANIERS SANTÉ

Les paniers de fruits et légumes à bas prix offerts par l'organisme Café Partage sont distribués tout au long de l'année. Ils sont livrés à l'hôtel de ville un jeudi sur deux et vous avez le choix entre trois (3) différents formats : **le petit à 12 \$, le moyen à 16 \$ et le gros à 22 \$.**



Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou 450 438-2958 poste 2610. **Le service est offert à tous, n'hésitez pas à vous inscrire.**

REPAS DE CABANE À SUCRE

Café Partage vous propose un bon repas typique du temps des sucres au coût de 10 \$. **Voici les plats prêts-à-manger inclus dans la boîte repas :**

- soupe aux pois ;
- jambon ;
- saucisses au sirop d'érable ;
- fèves au lard ;
- omelette au bacon et fromage ;
- patates ;
- tartelette au sucre.

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Pour réserver votre repas, il suffit de communiquer avec Café Partage au 450 562-0987. De plus, les commandes peuvent être livrées à l'hôtel de ville un jeudi sur deux à compter de 11 h 30 ou récupérées à Lachute chez Café Partage.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE D'ARGENTEUIL

LES APPELS D'AMITIÉ

Ce service est offert **GRATUITEMENT** aux personnes de plus de 65 ans. L'objectif des appels d'amitié est de briser l'isolement. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Francis Lavigneur au 450 562-7447 poste 233.



LA CITAD'ELLE

Ouvert et sécuritaire 24/7.
450 562-7797
www.citadellelachute.ca
SOS Violence conjugale
1 800 363-9010



CENTRE D'ENTRAIDE D'ARGENTEUIL

AIDE ALIMENTAIRE

Le Centre d'entraide d'Argenteuil aide les gens à faible revenu à se procurer de la nourriture gratuitement. Pour obtenir ce service, contactez Hélène Messier au 450 562-5151 poste 101, afin d'obtenir un rendez-vous.



INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca



PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : Municipalité de Mille-Isles.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE 2021

Votre domicile n'est pas situé dans la Municipalité de Mille-Isles ?

Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la Municipalité depuis le 1^{er} septembre 2021.

Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- ✓ propriétaire ou copropriétaire d'un immeuble ;
- ✓ propriétaire ou copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire ;
- ✓ occupant ou cooccupant d'un établissement d'entreprise.

Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection et être de citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription au président d'élection.

Comment faire votre demande ?

Le formulaire à remplir varie selon la personne qui fait la demande :

- ✓ La ou le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise doit remplir le formulaire SMR-9.2 ;
- ✓ Les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner une seule personne parmi eux, qui sera inscrite sur la liste. Pour ce faire, ils doivent remplir le formulaire SMR-9.1.

Les formulaires sont accessibles sur le site Internet de la Municipalité au www.mille-isles.ca, sous l'onglet « Conseil Municipal » dans la section « Élection municipale 2021 » et cliquer sur le bouton « Votre domicile n'est pas situé à Mille-Isles ? ». Le formulaire choisi doit être rempli et transmis à l'adresse indiquée plus bas.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection au 450 438-2958 poste 2620.

Pour que la demande soit valide pour l'élection de 2021, la Municipalité doit la recevoir au plus tard le dernier jour fixé pour présenter une demande de modification devant la Commission de révision. Le président d'élection précisera cette date dans un avis public au cours des prochains mois.

Président d'élection

Monsieur Pierre-Luc Nadeau
1262, chemin de Mille-Isles,
Mille-Isles (Québec) J0R 1A0



PATROUILLE CANINE A. ROY

1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

SOS TRAVAUX PUBLIC

1 855 960-0699

